

Communauté de Communes de
la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Commune de CHAMONIX

Annexes Sanitaires

Volet : Eau Potable

Schéma de distribution d'eau potable (article L.2224-7-1 du CGCT)

Planche Nord

Réseau AEP :

— Réseau AEP d'adduction

— Réseau AEP de distribution

 Réervoir Poste de refoulement

 Poteau d'incendie

Divers :

 Zone OAP

 [Get the PDF](#)

 Contour PLU (zones U et AU)

 Périmètre de protection de contact

Pl PR PE
(Pl immédiat, PR rapproché, PE éloigné)

la Bâtiment alimenté par une source privée

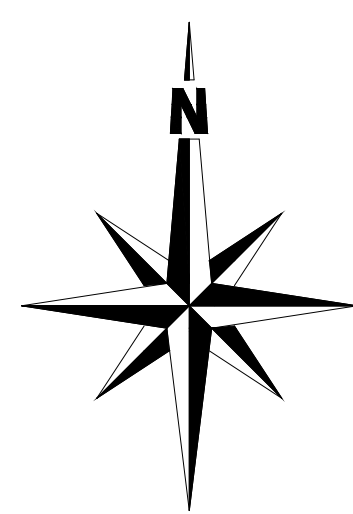
Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 26/02/2026 approuvant le PLU de la commune de Chamonix.		Bâtiment alimenté par une source privée
		Bâtiment desservi par le réseau public d'alimentation en eau potable

Monsieur le Président

Date : Février 2026
Echelle: 1/7500
Fichier: AS_AEP_Chamonix.dwg
Dessin: S. BRIUN

 **NICOT** INGENIEURS CONSEILS
Parc Alsatis, 57 rue Cassiopée
74650 AMBÉCY - CHAMNOUD
Tel. 04-50-24-00-97
www.nicot-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT



Habitations et refuges hors plan alimentés par une source privée :

- refuge des Cosmiques,
- Aiguille du Midi gare supérieure,
- refuge des Grands Mulets,
- refuge du Requin,
- refuge Leschaux,
- refuge du Couvercle,
- refuge Envers des Aiguilles,
- refuge de la Charpoua,
- refuge d'Argentière,
- Gare supérieure des Grands Montets,
- refuge Albert 1er,
- refuge du Lac Blanc,
- refuge Bellachat

Captage du Caiset

Captage du Lac de Charamillon

Réservoir du Tour
 $V_{\text{total}} = 286 \text{ m}^3$

Prise d'eau du Pcheu

Captage du Tunnel du Montroc

Réservoir de Trélachar

Réservoir de Pont de Bon
 $V_{\text{total}} = 173 \text{ m}^3$

Forages des Chosalet

Réservoir de La Rosière

Captages des Iles

Forages de La Joux

Réservoir du Lavanche

Réservoir des Tines
 $V_{\text{total}} = 2.064 \text{ m}^3$

Captages du Chapeau 1 et 2

